

---

## Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

### *L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE*

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

---

## **L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE : L'EXPÉRIENCE D'INCUBATEURS EN ALGÉRIE : LE CAS DE CYBERPARC SIDI ABDELLAH**

**Zina ARABECHE**

*Membre du Laboratoire LAPDEC, université de Mascara, Docteur en Management des entreprises  
Université Ahmed Zabana, Relizane, Algérie*  
[Zina.arabeche@cu-relizane.dz](mailto:Zina.arabeche@cu-relizane.dz)

**Abdelmajid OUNIS**

*Professeur en sciences économiques, Responsable du laboratoire ALPEC  
Université M'hamed Bougara, Boumerdes, Algérie*  
[am\\_ounis@yahoo.fr](mailto:am_ounis@yahoo.fr)

**Djilali BENAOUALI**

*Doctorant en comptabilité et Fiscalité, Université de Tlemcen, Algérie*  
[benaouali55@gmail.com](mailto:benaouali55@gmail.com)

**RÉSUMÉ** – En Algérie, différents incubateurs à travers le pays ont vu le jour afin de développer et de créer des PME et PMI. L'Etat a lancé une stratégie nationale en matière de promotion et de développement des parcs technologiques pour offrir aux porteurs de projets l'accompagnement, le coaching et les facilités nécessaires et ce afin de leur assurer le lancement et la continuité de leurs projets. L'objectif de ce papier de recherche est de montrer l'importance et le rôle des incubateurs dans l'accompagnement des diplômés porteurs de projet jusqu'à la création de leur entreprise. Nous avons mené une démarche qualitative à travers un guide d'entretien avec 13 jeunes diplômés accompagnés par l'incubateur de Cyberparc de Sidi Abdellah d'Alger. On a constaté que le jeune âge et le manque de pratique sur terrain de porteur de projet présente une difficulté dans la création d'entreprise ; l'incubateur CyberParc de Sidi Abdellah offre beaucoup plus un appui en matière de formation et de conseil, mais il n'offre pas un appui important en matière des équipements et des financements.

**Mots clés :** incubateurs, entrepreneuriat, jeunes diplômés, Algérie

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

### **Introduction**

Il est clair aujourd'hui que l'entrepreneuriat présente un vecteur primordial de tous les pays grâce à ses bienfaits à l'économie et à la société qui concernent la création d'emploi, l'innovation, l'exploitation des ressources et la diversification de l'économie. La définition de l'entrepreneuriat a pris plusieurs paradigmes, ce phénomène présent en fait, un facteur

complexe et diversifié qui au cours de ces dernières années a signifié diverses choses. En tant que phénomène économique et social, l'entrepreneuriat est censé à dynamiser les entreprises et à participer à la création d'emplois. Pas mal d'auteurs ont mis l'accent sur l'économie dynamique et innovatrice pour définir l'act entrepreneurial. C'est pourquoi les Etats tentent de mettre en place des stratégies de stimulation, d'aide et d'accompagnement adressés aux porteurs de projets et aux entrepreneurs. Ces stratégies ont pour objectif de mettre en place un climat favorable à la création des entreprises et de stimuler l'entrepreneuriat par l'implantation des indicateurs (ex. les aides financières, les aides fiscales...) ou par la mise en place des nouvelles structures et organismes d'accompagnement (ex. les pépinières d'entreprises, les incubateurs, les pôles d'excellence, etc). Plusieurs recherches ont montré que l'efficacité entrepreneuriale dépend étroitement des politiques qui focalisent sur : la facilité d'accès aux financements, la réduction des contraintes administratives, la facilité des PME à l'innovation et aux TIC.

L'incubateur est défini comme « une organisation qui offre à des entreprises en démarrage des locaux a bureaux partagés et un système stratégique a valeur ajoutée d'intervention et d'assistance en gestion » (Hackett et Dills, 2004).

En Algérie, la mise en place des politiques d'accompagnement des entreprises innovantes est régie par la loi n° 01-18 du 12 décembre (article12), appuyant sur les organisations chargées de soutenir les PME nommées pépinière d'entreprises. Ces incubateurs ont pris en charge par l'ANPT (agence nationale du développement des parcs technologiques). Il y a plusieurs incubateurs installés en Algérie : Cyberparc à Sidi Abdellah à Alger, l'université de Ouargla, d'autres incubateurs à Oran, Annaba, Sétif, Constantine, Boughzoul et Ghardaia.

Notre objectif vise à montrer le rôle des incubateurs dans l'accompagnement des jeunes diplômés porteurs de projets en Algérie, ce qui nous permet de poser la problématique suivante : **Quel est le rôle principal de l'incubateur pour les jeunes diplômés porteurs du projet pour la création de leurs entreprises ?**

Pour mieux cerner notre problématique, nous essayerons de vérifier les hypothèses suivantes :

**H1.** Le jeune âge des diplômés porteur de projet présente un obstacle dans la création d'entreprise.

**H2.** Le manque de pratique sur terrain présente un obstacle dans la création d'entreprise.

**H3.** L'incubateur intervient aux différents stades de création d'entreprises et l'évolution des projets.

Notre communication est structurée en deux axes ; le premier tentera de clarifier le concept de l'incubateur à travers une revue de littérature. Le but de la deuxième partie est d'illustré par une étude de cas concernant les startups créées par les jeunes diplômés et accompagnés par l'incubateur de CyberParc de Sidi Abdellah d'Alger.

## I- L'incubation : Revue de littérature

### 1. Incubateur : Histoire et définitions

Le concept « incubateur » a été découvert aux États-Unis par les chercheurs en sciences dures. L'encyclopédie Larousse (2005) indique qu'un incubateur est « un appareil servant à l'incubation artificielle des œufs de poules, de oies, etc. ». Ainsi c'est « Action protectrice des parents, ou de l'un des parents, lorsqu'ils couvrent leurs œufs de leur corps (couvaision des oiseaux) ou les abritent dans une cavité corporelle ». Alors, cet outil est passé d'un moyen de soutien aux organismes vivants pour motiver leur croissance vers une structure de soutien aux jeunes entrepreneurs pour les accompagner dans leurs processus de création d'entreprises et dans la phase de démarrage de leurs activités.

Le terme d'incubateur s'est introduit dans le champ économique, quand les universités américaines ont été en train de développer l'entrepreneuriat. En effet, cela a commencé au début des années soixante-dix, lorsque la fondation américaine des sciences (The United States National Science Foundation) a mis en place plusieurs expériences avec les centres d'innovation à travers un programme expérimental de recherche et développement. En 1981, le programme a été élargi pour inclure 11 centres d'innovation qui serviront comme base afin que les universités tournent leurs efforts de recherches vers la création de nouvelles activités innovantes (Allen and Weinberg, 1988). Aussi, des personnes et des groupes ont établi une activité de location pour faciliter le démarrage des micros entreprises. Il a été ainsi alloué des locaux délabrés à des prix très bas, des ressources logistiques telles que des ordinateurs, des photocopieurs, des services de secrétariat et des conseils d'affaires de la part. C'est à travers de cette nouvelle activité de location immobilière et logistique que le terme d'incubateur est né. (Masmoudi, 2007)

D'après Smilor et Gill (1986) les pouvoirs publics locaux américains ont voulu faire du terme d'incubateur un instrument de développement économique dans les zones en difficulté. Alors, le développement des incubateurs d'entreprise était relativement faible. En 1984, il n'y avait que 26 incubateurs aux États-Unis. Toutefois, à partir de cette date, la croissance des incubateurs a été très rapide (Meyer, 1987). Gill et Smilor (1986, p. 11) définissent le concept incubateur d'entreprise comme une entité qui « [ ... ] *seek to maximize the potential of entrepreneurial talent within a community by providing entrepreneurs with services and support that complement their natural talents and enable them to expand their potential* ». Quant à la National Business Incubator Association (NBFA), elle définit l'incubateur comme : « *un organisme qui aide des entreprises naissantes en fournissant divers services de support tels que l'assistance dans la préparation du plan de développement et du plan marketing, la construction de l'équipe de gestion, l'obtention de capital et l'accès à d'autres gammes de services professionnels plus spécialisés. En outre, il fournit un espace flexible, des équipements partagés et des services administratifs communs* ».

Les nouvelles entreprises restent généralement dans l'incubateur pendant environ deux ans et demi, après quoi elles reçoivent un diplôme pour devenir indépendants. On trouve dans l'encyclopédie Larousse (2005) la définition suivante pour un incubateur dans le domaine de l'économie : « structure créée par de grands groupes, réunissant des start-up dont ils financent le lancement ou dans lesquelles ils prennent des participations, pour en favoriser la croissance ».

D'après Masmoudi (op-cit) la plupart des définitions anglo saxonnes du concept d'incubateur étaient descriptives des services et moyens proposés aux clients. En effet, peu de définitions ont montré la relation de l'incubateur au niveau de l'individu (entrepreneur ou équipe entrepreneuriale) ou/et de l'organisation (l'entreprise cliente). Toutefois, **« l'incubateur se conçoit comme une organisation ou un environnement qui influence, en amont du processus de création d'entreprises, les compétences et les motivations de l'entrepreneur (Cooper, 1984 et 1985). C'est un « assistant » (Allen et Rahman, 1985) qui aide les entrepreneurs en leur fournissant des « conditions contrôlées » en termes de service de secrétariat, d'assistance administrative, d'installation et de soutien des entreprises en management, finance et comptabilité » (Smilor et Gill, 1986)**

## **2. Incubation et entrepreneuriat**

Il faut savoir tout d'abord dans quelle condition et dans quel contexte s'inscrit l'incubateur pour comprendre ses principaux rôles. La création d'une organisation est un processus très complexe quel que soit le type de projet, le niveau de formation de l'entrepreneur, ou encore les aides dont ils disposent. En commençant par l'intention de créer une entreprise à l'identification de l'opportunité d'affaires aussi qu'à la mise en application de toutes les phases nécessaires à la création de cette entreprise, il est possible que l'entrepreneur qui commence son activité et qui évolue dans un contexte dont il ne contrôle pas tous les paramètres pourrait se retrouver face à des difficultés et problèmes énormes. Pour ces raisons, il existe des mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat. D'après Masmoudi (2007, p. 53), le sujet d'appui à l'entrepreneuriat est généralement utilisée par les chercheurs pour désigner « divers mécanismes d'aide aux entrepreneurs et aux entreprises en démarrage et/ou difficulté. ». En effet, Bruyat (1993) compte trois objectifs principaux aux structures d'appui. Il s'agit de la sensibilisation des personnes par des actions de communication et d'information pour le premier objectif. Ainsi, le deuxième objectif consiste de limiter les cas d'échec par le soutien, l'accompagnement et la formation des porteurs de projets. Finalement, le troisième objectif permet d'assurer aux entrepreneurs de plus grandes possibilités de développement par des systèmes d'hébergement et de mise en disposition des financements.

L'appui en entrepreneuriat fait également référence à d'autres terminologies généralement utilisées comme l'accompagnement et le soutien. Beaucoup d'auteurs (Masmoudi, 2007 ; Cuzin et Fayolle, 2006 ; Bruyat, 1993), admettent que dans le domaine de l'entrepreneuriat, le sujet de l'appui à l'entrepreneuriat a reçu une attention moindre par rapport aux autres facettes de l'entrepreneuriat. Masmoudi (op-cit) identifie deux volets d'appui à l'entrepreneuriat. Le premier, retenu par Bruyat (1992) est un volet large de l'appui, incluant tous les instruments d'appui « avec, la sensibilisation, l'accueil et l'orientation de nouveaux entrepreneurs ou de porteurs de projets, l'information et la mise en réseau, l'accompagnement, le conseil et le suivi, la formation (courte ou longue), l'appui logistique (secrétariat, gestion, etc), le financement, l'implantation, etc. ». Le second volet qualifiée d'étroit se concentre principalement sur un aspect précis de l'appui que ce soit par exemple l'appui financier, les conseils, le coaching et la logistique.

Dans notre travail, nous nous intéressons à la conception large, étant la plus outillée pour ce travail. Il est essentiel de montrer la différence entre mécanisme d'appui à l'entrepreneuriat et outils d'appui.

### **3. Les différents types d'incubateurs**

Actuellement, on peut facilement mesurer l'incubation selon quelques critères de base par exemple : selon la localisation (urbaine, rurale), les objectifs fixés (Profit...), la configuration (résidentiel, virtuel), le modèle d'affaire (coopératif), l'activité principale et le type de consommateur ciblé, le type d'activité (publique, privé, universitaire).

#### **a. L'incubateur de développement économique local**

Selon Albert et coll (2002) ce type présente le plus ancien et le plus nombreux. Les incubateurs de développement économique local ont une tendance typiquement large que les autres modèles et sont davantage orientés vers le développement socioéconomique d'une région que par la progression rapide et très rentable d'une entreprise spécifique. En fait, en tant qu'incubateurs qui ne recherche pas le gain, ils sont initiés par les personnes du milieu et leurs fonds sont généralement publics. Les incubateurs de développement économique local ont pour objectif de développer les PME afin de créer de l'emploi et d'accélérer l'activité économique. Au début, leurs accompagnements étaient d'offrir des surfaces locatifs et des services administratifs partagés pour bénéficier d'économies d'échelles. Ensuite, le soutien s'est adapté aux besoins des clients. Maintenant, le modèle s'est segmenté par clientèle cible, par les services qu'il offre et par le milieu dans lequel il gravite.

#### **b. L'incubateur universitaire ou scientifique**

Les incubateurs universitaires ou scientifiques sont adressés aux entreprises de haute technologie. Ayant comme objectif clé la valorisation des résultats de recherche, ils ont de particulier de soutenir les chercheurs qui n'ont pas les caractéristiques des entrepreneurs. Ce type d'accompagnement demande une concentration particulière au porteur de projet derrière l'activité, étant donné qu'il détient en lui la valeur de projet. En effet, Ces mécanismes sont souvent des pré-incubateurs d'entreprises, donc ils s'engagent aux niveaux des institutions universitaires, avant même que le projet soit réalisé. Le modèle d'incubation d'entreprises universitaires est spécialement utilisé pour les biotechnologies, notamment en biotechnologie de la santé (Albert et coll., *ibidem*).

L'utilisation des locaux et laboratoires de l'université propose des outils hautement technologiques et des matériaux spécialisés. Il serait pratiquement impossible pour de nouvelles entreprises d'arriver à se payer ce type d'équipement, ce qui devient un incitatif majeur à intégrer ces structures.

#### **c. L'incubateur propriété d'une firme :**

Les incubateurs à l'intérieur de grandes entreprises peuvent viser différents finalités. Généralement utilisés pour développer l'esprit d'entreprise de leurs salariés, ils peuvent permettre à une grande entreprise de maintenir sous sa tutelle des employés de grande compétence qui souhaitent commencé une entreprise qui utile à l'entreprise mère. Il existe donc des incubateurs connexes pour garder ces talents à l'interne tout en leur laissant la latitude souhaité pour développer une activité qui leur est cher (Albert et coll., *ibid*).

Cette notion est connue ainsi sous le nom d'essaimage, qui est traitée dans l'ouvrage « l'essaimage d'entreprise », de Filion et coll (2003). Il constate que la conjoncture économique a besoin à ce type de structure, lorsque l'entreprise ne parvient plus à employer sa main-

d'œuvre et qu'elle souhaite réduire ses charges. D'après Filion et coll. (2003), 70% à 90% des entreprises qui naissent de cette manière ont tendance à survivre après cinq ans, ce qui est supérieur à la moyenne.

#### **e. L'incubateur privé de capital de risque**

Les entreprises incubées utilisent ce type d'incubation pour des raisons différentes. Le principe d'économies d'échelle vient en premier lieu, que ce soit au niveau des services adressés aux entreprises ou au niveau de l'immobilier. L'aspect synergie entre les entreprises vient également ajouter de la valeur à l'offre de services à ces entreprises. Les échanges commerciaux entre les entreprises, dans plusieurs secteurs spécialement, viennent créer une activité économique entre les entreprises a même l'incubateur (Albert et coll., op-cit). Ces structures misent principalement sur le profit, en accélérant le lancement d'entreprises technologiques. Alors, il est sûr qu'ils souhaitent créer des entreprises, mais ce n'est pas un objectif en soi, leur structure d'affaires s'applique bien aux entreprises reliées aux technologies de l'information. Ces dernières créent rapidement de la valeur et demandent habituellement peu d'espace locatif.

#### **f. Les incubateurs virtuels**

Mentionnons aussi qu'il existe également une structure d'incubation d'entreprises, dite virtuelle qui n'offre pas de locaux, mais plutôt de l'accompagnement complet à l'entreprise. Elle offre un soutien au sujet du financement, du marketing, de la gestion en général et un soutien technologique le tout jumelé un accès aux réseaux d'affaires. Ce type d'incubateurs est parfois appelé de l'incubation pur. Il est possible de faire le lien avec les fonctions l'incubateur virtuel et la volonté des communautés à renforcer leurs caractéristiques entrepreneuriales, par l'utilisation de l'incubation d'entreprises. La pertinence de ce type de référence d'accompagnement il et ajouter dans un processus relationnel d'échanges d'information « universelle » entre des entreprises locaux.

En règle générale, les incubateurs, offrent un soutien aux entrepreneurs qui veulent lancer une entreprise. Ils peuvent offrir des espaces et des services de secrétariat, mais en situation idéale, les incubateurs d'entreprises procurent un environnement favorisant l'apprentissage, le réseautage et le soutien nécessaire aux entrepreneurs tout au long des étapes critiques du démarrage de leur projet d'entreprise (Albert et Gaynor, 2001).

Le but des incubateurs est d'augmenter les chances de succès d'une nouvelle entreprise, de raccourcir le temps de lancement et de réduire ses coûts d'établissement.

## **II. Etude de cas sur l'accompagnement en Algérie : le Cas de CyberParc de Sid Abdellah d'Alger**

### **1. L'incubateur en Algérie et entrepreneuriat :**

L'Etat Algérien a lancé une stratégie nationale en matière de promotion et de développement des parcs technologiques<sup>1</sup>. Différents incubateurs à travers le pays ont vu le jour afin de développer et de créer des PME et PMI; on trouve le Cyberparc de Sidi Abdellah

---

<sup>1</sup> Hamid BESSALAH alors ministre du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (2010), Allocution donnée à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du 1er concours national de création de startup dans les TIC. <http://www.mptic.dz/fr/IMG/pdf/DiscoursMMinistre-2.pdf>.

(2010), l'incubateur de Ouargla (2012), l'incubateur « Technobridge » de l'INTTIC d'Oran (2013) et l'incubateur de l'université de Batna(2013). Des conventions de partenariat ont été signées entre l'ANPT (Agence Nationale du développement des Parcs Technologiques)<sup>2</sup> et ces établissements. Les incubateurs de startup dans le domaine des TIC sont pilotés par ANPT. Les incubateurs offrent d'autres opportunités aux futurs entrepreneurs en bénéficiant d'un fort accompagnement et coaching durant une formation étalée sur 3 étapes, de la première phase (Pré Incubation) jusqu'au lancement du projet phase (Start Up).

Quelques dispositifs d'aide à la création des entreprises dans le but de promouvoir l'investissement en Algérie, l'Etat a mis en œuvre des organismes d'aides et de soutien pour les porteurs de projets.

Tableau 1 : Quelques dispositifs d'aide à la création des entreprises en Algérie

Dispositif	Désignations/Développement	Missions ou Nature du service rendu
<b>ANGE M</b>	L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit. Ce dispositif est destiné aux jeunes de plus de 18 ans, généralement sans revenus ou un revenu instable et pour les femmes au foyer	Elle s'occupe du développement des capacités individuelles des personnes pour la création de leur propre activité. - Elle aide le postulant à avoir un prêt lui permettant l'acquisition des équipements et des matières premières pour le démarrage de son activité
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. Ce dispositif est destiné aux jeunes chômeurs qui sont âgés entre 19 et 35ans et sont porteurs d'idée de projet pour la création d'entreprise. Elle n'intervient que dans les projets de création dont le coût global ne dépasse pas les 10 millions de dinars	- Elle est chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création des petites entreprises. - Elle assure un processus d'accompagnement pour couvrir les différentes phases: de création, de lancement et d'extension de l'entreprise. - Ce dispositif a pour missions: - L'assistance et l'encadrement du jeune entrepreneur pour la maturation du projet et l'élaboration du Business Plan ; - L'assistance à l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet) <sup>29</sup> - Le coaching et la formation à la gestion d'entreprise pour le futur entrepreneur pendant le montage du projet et après la création de l'entreprise.
<b>ANDI</b>	Agence Nationale de Développement de l'Investissement	Cette institution a été créée dans le but de faciliter, encourager et accompagner l'investissement pour la création des entreprises en utilisant des formules d'incitation qui reposent essentiellement sur des mesures d'exonération de taxes et de réduction fiscale.
<b>CNAC</b>	Caisse Nationale d'Assurance Chômage. C'est un dispositif de soutien à la création et à l'extension des activités qui sont réservées aux chômeurs qui ont perdu leur emploi pour des raisons économiques dont	Elle a pour mission envers cette catégorie de personnes : - l'assistance de l'entrepreneur pendant toutes les phases du projet avec aussi la préparation de Business Plan ; - l'aide de l'entrepreneur pour l'obtention du financement bancaire (70%

<sup>2</sup> Agence Nationale du développement des Parcs Technologiques

	l'âge est fixé entre 30 et 50 ans. Cette institution n'intervient que dans des projets dont le coût maximum ne doit pas dépasser 10 millions de dinars	du coût global du projet) comme pour le dispositif de l'ANSEJ
<b>ANPT</b>	L'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques	Ce dispositif est chargé entre autres : - Encourager l'utilisation des TIC en Algérie. - Accélérer le taux de formation et d'expansion des startups et des PME. - Diversifier la chaîne de valeurs des TIC. - Organiser des événements (séminaires, congrès, forums,...) qui présentent un intérêt pour les porteurs de projet et startups hébergés au niveau des incubateurs de l'ANPT. - Promouvoir la R&D, l'innovation, - Favoriser le rapprochement entre le monde de l'entrepreneuriat et de la recherche et de l'enseignement, - Favoriser la création d'entreprises innovantes via la valorisation de la recherche et les processus d'incubation
<b>FAUDTIC</b>	(Fonds d'Appropriation des Usages et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication. Ce dispositif est géré par deux organes : - Le comité du FAUDTIC qui est un organe dont la mission principale est la conception du programme d'actions de ce fonds et le suivi de sa mise en œuvre. - La cellule opérationnelle du FAUDTIC est un organe qui a pour mission le suivi et la gestion des projets financés par ledit fonds	Ce dispositif contribue au financement des projets et des initiatives qui s'inscrivent dans la stratégie e-Algérie en se basant entre autres sur les points suivants : - Actions de soutien pour l'appropriation des TIC par les PME et les grandes entreprises. - Généralisation de l'accès au réseau Internet. - Renforcement de la recherche, développement et de l'innovation. - Mise à niveau des entreprises relevant du secteur des TIC. - Investissement matériels et immatériels concourant à la mise à niveau des entreprises.

Source : Djelti et Chouam, (2016)

Les incubateurs offrent plusieurs opportunités aux jeunes futurs entrepreneurs, au même titre que certaines agences étatiques comme L'ANSEJ, ANDI, CNAC ....Etc dans la création de leurs propres entreprises en bénéficiant d'un fort accompagnement et coaching durant une formation étalée sur 3 étapes, de la première phase (Pré Incubation) jusqu'au lancement du projet phase (Start Up).

## **2. La Méthodologie de l'enquête :**

Afin d'appréhender empiriquement les pratiques des incubateurs et d'explicitier les conditions nécessaires pour accompagner les porteurs de projets en Algérie, nous avons donc opté pour une étude de cas au niveau de Cyberparc de Sidi Abdellah. Par la suite, nous tenterons de décrire les méthodes utilisées pour répondre à notre problématique de recherche et justifier les choix qui nous ont amenés à circonscrire notre objet d'étude. Nous avons opté pour une approche combinant une collecte de données et une enquête de terrain.



### 3. Démarche méthodologique :

La question sur la démarche à suivre dans le domaine de l'entrepreneuriat a fait l'objet de plusieurs débats. Dans l'un des numéros de la revue de l'entrepreneuriat, Saporta (2003) a suggéré « *de recourir davantage que par le passé aux méthodologies quantitatives classiques et, plus précisément, à celles s'inspirant de la démarche empirico-déductive.* Alors que Fayolle (2003) plaidait pour une méthodologie qualitative et une perspective paradigmatique plutôt constructiviste pour étudier le phénomène entrepreneurial. Dans notre cas, nous avons adopté une recherche de type qualitatif à travers une étude de cas. Nous avons établi un guide d'entretien semi-directif, nous avons pu interroger les diplômés porteurs de projets incubés par le parc technologique Cyberparc sidi Abdellah. Nous avons choisi d'adresser les questions au diplômés porteur de projet (l'incubé) car il présente la seule personne capable de rapporter avec précision les différentes phases qu'il a dû franchir pour créer son entreprise. Il est le seul à en avoir une vision achevée puisqu'il s'agit du récit de sa propre vie et de son expérience d'incubation.

Le guide d'entretien est composé de 10 questions réparties sur deux volets : le premier volet intitulé « *Renseignements généraux sur le jeune diplômé porteur de projet* » composé de 05 questions portant sur la personne, son âge, son sexe, son niveau de formation, sa situation familiale, le type de secteur de son entreprise. Le deuxième volet intitulé « *Le rôle de l'incubateur dans l'accompagnement d'entreprise* » composé de 5 questions : l'origine de l'idée de création d'entreprise, les facteurs de motivations des diplômés, les problèmes rencontrés et le rôle de l'incubateur dans le processus de la création d'entreprise.

### 4. Présentation de l'incubateur de CyberParc d'Alger :

L'incubateur possède un rôle important dans l'accompagnement et le soutien des créateurs d'entreprises. On peut remarquer qu'ils sont peu nombreux dans le contexte algérien. L'Etat algérien souhaite diversifier son économie a besoin beaucoup plus de l'encadrement et l'accompagnement pour les différentes entreprises en leur poussant à se développer. Nous avons mené notre étude auprès de l'un des incubateurs d'Alger, il s'agit de l'incubateur de Sidi Abdellah.

Ce dernier présente la première expérience de création d'un par technologique lancé en Algérie 2010. Cette création traduit une forte volonté politique et économique qui permet d'accélérer la transition de l'Algérie vers une économie essentiellement focalisée sur l'innovation et le savoir.

**Figure 1 : Parc Technologique De Sidi Abdallah, Alger**



**5. Présentation de l'échantillon :** Notre échantillon est composé de 13 porteurs de projets présentés comme suit :

	<b>Porteur de projet</b>	<b>Secteur d'activité</b>
<b>01</b>	Ing. Informatique (inginfo)	Télécommunication
<b>02</b>	Ing. Mécanique industrielle (MI)	Solaire et Eolienne
<b>03</b>	Master en science de la nature (MSN)	Projet Photovoltaïque
<b>04</b>	Master en comptabilité (Com1)	TIC et Applications
<b>05</b>	Master en comptabilité (comp2)	TIC et bureau d'étude
<b>06</b>	Master en Marketing (MM)	Publicité et communication
<b>07</b>	Finance (MF1)	Bureau d'étude
<b>08</b>	Finance (MF2)	Bureau d'étude
<b>09</b>	Master en Management(MMM)	Consulting +TIC
<b>10</b>	Ing. Biologie(Bio1)	Laboratoire
<b>11</b>	Ing. Biologie(Bio2)	Laboratoire
<b>12</b>	Microbiologie (Mi1)	Consulting en Agronomie
<b>13</b>	Ing. Mécanique(Méc)	Entreprise de recyclage

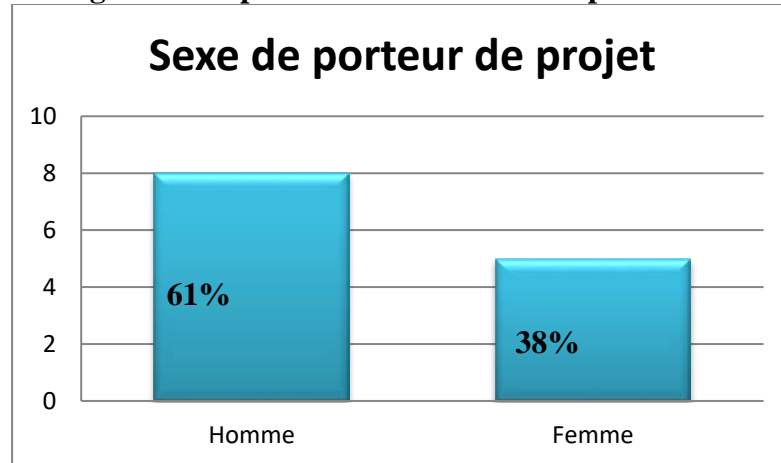
Source : Etabli par nous-mêmes suite aux données collectées

Ces incubés porteurs de projets ont fondé leur projets au cours de l'incubation, c'est-à-dire avec une création effective réalisée au sein de la pépinière.

## 6. Résultats de l'enquête

### 6.1 Sexe des diplômés porteurs de projets

Figure 1 : Répartition de l'échantillon par sexe

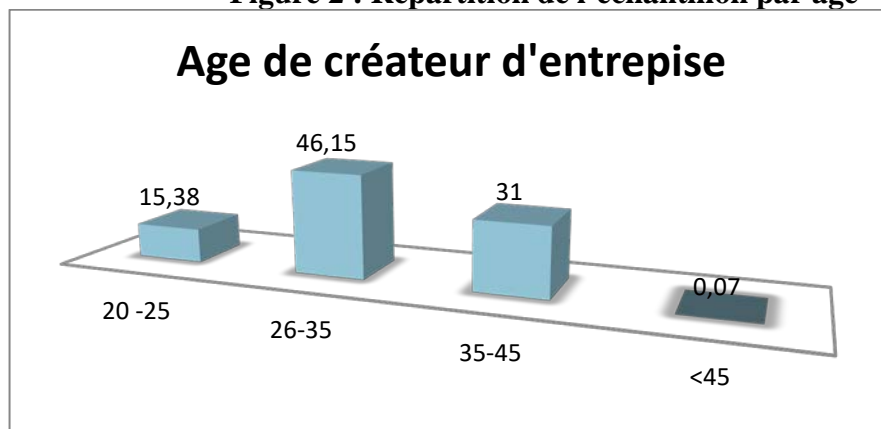


Source : établie par les chercheurs à partir des données de l'enquête

A la lecture de cette figure, nous pouvons remarquer que le nombre de projets retenus par les diplômés hommes présente 61%, le reste est créé par les femmes diplômées soit 38%. Alors, le nombre de création des entreprises par des femmes demeure moyennement faible. On peut dire que la participation de femme entrepreneure diplômées en Algérie est faible, ce qui ne permet pas de contribuer significativement au développement du tissu économique et social.

### 6.2 Age de porteur de projet

Figure 2 : Répartition de l'échantillon par âge



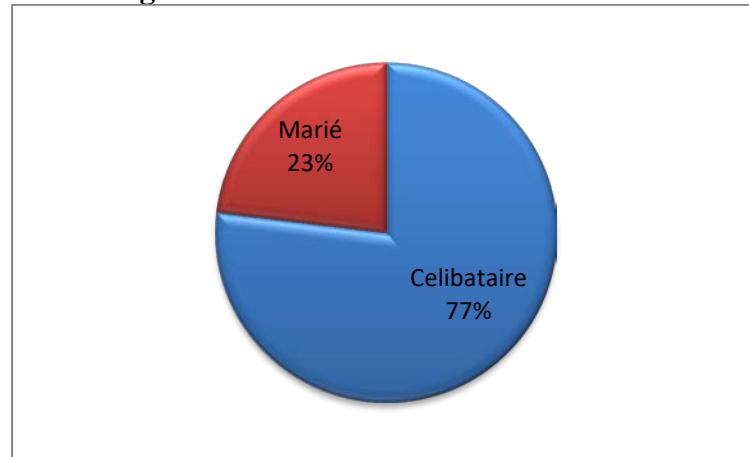
Source : établie par les chercheurs à partir des données de l'enquête

La figure n°2 représente les tranches d'âges des diplômés interviewés. Les porteurs de projets sont pour la plupart des diplômés âgés entre 26 et 35 ans soit 46%. Car les plus jeunes manquent d'expérience (15%).

### 6.3 Situation familiale des jeunes diplômés

La majorité des jeunes diplômés enquêtés sont célibataire soit 77%, les mariés quant à eux représentent 23%. On constate que les divorcés et les veufs ne représentent aucun effectif.

**Figure 3 : situation Familiale de l'incubé**



Source : établie par les chercheurs à partir des données de l'enquête

### 6.4 Avis des jeunes diplômés porteurs de projet sur l'origine de l'idée de création, l'incubation, les motivations et les obstacles rencontrés

Dans ce papier, nous nous sommes contentés seulement aux réponses des porteurs de projet qui se rapportent aux questions suivantes :

- ❖ D'où viennent les nouvelles idées de projets des jeunes diplômés porteurs de projet appartenant à notre échantillon ?
- ❖ Quelles sont les motivations qui ont poussé les incubés algériens appartenant à notre échantillon à entreprendre ?
- ❖ Quels sont les principaux problèmes que vous avez rencontrés lorsque vous avez lancé votre projet. ?
- ❖ Trouvez-vous que l'accompagnement offert par CyberParc se traduit dans toutes les étapes de création d'entreprise de lancement jusqu'à la réalisation de projet ?
  - a. *L'apprentissage à l'entrepreneuriat, source d'idée de création d'entreprises*

Selon les interviews menés avec les jeunes diplômés incubés nous avons distingué que la majorité affirment que la formation à l'entrepreneuriat présente une source et une voie qui permet de développer véritablement l'esprit d'entreprendre. Donc, la formation universitaire à l'entrepreneuriat a permis aux différents incubés de la création d'entreprise était possible. D'après N.Z : « *l'idée de création une entreprise m'est parvenue lors du Mastère en Marketing des services que j'ai suivi à l'université d'Alger3, l'idée m'est venue suite aux cours sur les nouvelles techniques en marketing. A ce moment j'ai eu une idée d'avancer sur l'aventure de créer une petite entreprise dans le domaine* ». Suite au contact mené avec deux autres incubés, l'idée de réaliser un projet est parvenue de leurs réseaux relationnels (les parents).

D'après A.A : « *je n'avais pas l'intention de créer une entreprise, cependant, le moment où j'ai terminé mes études en biologie, mon père m'a proposé d'essayer de faire un projet 'Laboratoire' car il a été dans le domaine, donc j'ai pu réaliser mon petit projet après*

*beaucoup des difficultés* ». En effet, la famille, les amies, les proches peuvent jouer un rôle primordial pour aider les jeunes à créer leurs propres entreprises.

*b. Motivation des jeunes diplômés incubés : entre Push and Pull*

Parmi les recherches en entrepreneuriat, Shapero (1975) et Vesper (1980) ont développé la théorie du « push and pull ». Les motivations « Push » sont liées aux événements « négatifs » (absence d'une autre possibilité d'emploi, chômage, un travail insatisfaisant), à l'inverse les motivations « Pull » correspondent aux éléments « positifs » (l'opportunité d'affaires et le désir d'indépendance).

*b.1 Le désir d'indépendance et l'autonomie principaux éléments qui ont motivé les jeunes à créer leurs entreprises (Pull)*

Dans notre échantillon, la motivation clé pour la majorité des porteurs de projet était l'autonomie et le désir de leadership. En fait, près de 80% des personnes interrogées ont mis en avant cette motivation. D'après un jeune porteur de projet : *« ce qui m'est apparu essentiel, c'est le désir d'indépendance qui m'a poussé vers la création de ma propre entreprise. Je voulais être le seul patron de mon projet, selon mes envies et mes propres pensées »,* une autre proclame : *« l'élément qui m'a vraiment motivé, c'est le fait d'avoir un projet à moi, je voulais sentir l'autonomie car je ne veux être dirigé par d'autres personnes ».* Alors, cela montre que la principale motivation entrepreneuriale de ces incubés est l'autonomie et l'indépendance. Cette motivation est poussée par des éléments endogènes propres à la personnalité de ces jeunes diplômés.

Il existe aussi des facteurs exogènes de motivation suscitent un fort désir entrepreneurial véhiculé par une certaine conviction de réussite du projet. *« à l'université j'étais un étudiant brillant en comptabilité, j'avais toujours des meilleurs notes en module, j'étais persuadé qu'il était possible de créer un bureau d'étude pour offrir plusieurs services en comptabilité, surtout dans ma région il manquait beaucoup ce type de projet ».* Donc, la certitude de jeune incubé que son idée représente une opportunité d'affaire à saisir dans un contexte bien spécifique, l'a obligatoirement poussé à entreprendre.

*b.2 Le chômage et l'austérité budgétaire des postes de travail sources de motivation pour créer une entreprise (Push )*

Dans notre échantillon, on a rencontré quelques incubés qui avancent que les facteurs qui les poussent à réaliser un projet résident dans le chômage et la situation économique algérienne caractérisée par l'austérité et la limitation des postes de travail budgétaires. S.A affirmé : *« j'ai resté sans travail pendant 3 ans, j'ai fait plusieurs aller-retour entre les bureaux de recrutement et tous types d'entreprises mais sans aucune réponse positive, subitement j'ai pensé à créer ma propre boîte de communication et ne regrette rien ».*

L'incubé dans ce cas est motivé par des facteurs négatifs « push », il précise que le chômage et la situation critique du pays le pousse à réaliser son propre projet.

*c. le rôle de l'incubateur CyberParc au cours du processus de création*

Nous avons vu dans la partie théorique que l'incubation est un processus qui consiste en un accompagnement des porteurs dans l'élaboration de leur projets (prototype, test, plan de financement, plan d'affaire levée de fonds) jusqu'à la création effective de l'entreprise.

Dans notre échantillon, il y a trois incubés qui ont créé leur entreprise au sein de l'incubation et l'on quitté en suite quelques temps après la création réelle.

Pour les autres incubés, nous avons constaté à travers le contact direct avec eux que l'incubation a permis aux jeunes diplômés de détecter de nouveaux besoins. Selon eux, l'incubation a répondu efficacement aux besoins principaux comme : les ressources financières nécessaires pour le projet, la logistique, l'expertise en compétence managériales et l'acquisition des ressources techniques; Cependant, pour la majorité des incubés, l'incubation n'a pas répondu efficacement aux besoins financiers.

Aussi, la procédure reste toujours difficile pour pouvoir se procurer de l'argent auprès de ce dispositif. Encore, la totalité des incubés affirme que la formation suivie visait la préparation d'un plan d'affaires et le management des affaires. 60% des jeunes interviewés sont toujours hébergés en incubation, car selon eux, ils demandent toujours de l'expertise et les connaissances nécessaires en gestion.

d. *Les obstacles qu'affrontent les incubés de CyberParc de sidi Abdellah*

Plusieurs obstacles cités par les jeunes porteurs de projets et qui sont par ordre :

- ❖ Les incubés n'ont par une expérience professionnelle (négociation, relations, assez importante due à leur jeune âge ainsi que le manque de pratique sur terrain, cela implique une grande difficulté dans le marché de travail.
- ❖ Manque dans les infrastructures surtout les TIC (faiblesse d'internet, outils informatiques anciens...).
- ❖ Manque de temps pour réaliser des meetings entre l'incubé et le personnel d'incubation pour donner plus de séances de coaching en management, Business et en Marketing.

Le tableau suivant présente les différentes informations collectées auprès de notre échantillon d'incubés algériens :

Tableau n°2 : Récapitulatif de principales données collectées

	Les incubés	Source d'idée de création d'entreprise	Facteurs de Motivation	Problèmes rencontrés
01	Inginfo	Formation univ.	Facteur Pull +	Absence de l'expérience professionnelle.
02	MI	Formation univ	Facteur Pull +	Absence de l'expérience professionnelle
03	MSN	Formation univ	Facteur Pull +	Absence de l'expérience professionnelle
04	Com1	Formation univ	Facteur Push -	Absence de l'expérience professionnelle
05	comp2	Formation univ	Facteur Pull +	Absence de l'expérience professionnelle+manque de TIC
06	MM	Formation univ	Facteur Push -	Manque de TIC
07	MF1	Formation univ	Facteur Push -	Manque de TIC
08	MF2	Parents	Facteur Pull +	Absence de l'expérience professionnelle+manque de TIC
09	MMM	Parents	Facteur Pull+	Absence de l'expérience professionnelle+manque de TIC
10	Bio1	Parents	Fcteur Push	Manque de TIC
11	Bio2	Amis	Facteur Push	Manque de TIC
12	Mi1	Expeience professionnelle	Facteur pull	Manque de temps pour le meeting
13	Méc	Expeience professionnelle	Facteur push	Manque de temps pour le meeting

## **Discussion**

Les entrepreneurs n'auront pu partir en projets sans les incubateurs, avec l'aide de ces derniers ils ont réussi à contourner les murs qui se dressaient devant eux. L'accompagnement qu'ils ont reçu les ont permis de finir par lancer leur affaire. D'après notre enquête, nous avons distingué que l'incubateur permet au porteur de projet de création d'une entreprise de préciser son idée, d'évaluer la pertinence de son projet, de catalyser ses ressources propres. Le CyberParc constitue une structure d'accueil et d'accompagnement de projet ayant un lien direct avec toute initiative d'innovation, il aide les incubés a formalisé leur idées et à valider la faisabilité des projets ainsi, il offre aux incubés un appui en matière de formation, de coaching, de financement et l'hébergement jusqu'à la création des entreprises.

Notre objectif était de montrer le rôle et l'importance de l'incubation pour les jeunes diplômés ; on peut dire que l'incubation et l'entrepreneur présente deux face pour une médaille on ne peut pas les séparer, ils sont complémentaires et dépendants l'un de l'autre, l'entreprise crée par l'entrepreneur mérite d'être prise en considération dans le processus d'incubation étant donné que c'est précisément elle qui permet le développement économique et sociale à travers la création des emplois.

Suite à l'interprétation des résultats obtenus lors de la partie empirique, nous avons pu distinguer que notre première hypothèse est confirmée : le jeune âge et le manque de pratique sur terrain de porteur de projet présente une difficulté dans la création d'entreprise. Cependant, la deuxième hypothèse est partiellement infirmée ; l'incubateur CyberParc de Sidi Abdellah offre beaucoup plus un appui en matière de formation et de conseil, il n'offre pas un appui important aux incubés en matière des équipements et des financements. En fin de ses études, le jeune diplômé porteur de projet sortira avec l'idée de créer une entreprise. Pour le financement, nous suggérons, que les jeunes diplômés ayant des idées brillantes et l'incubateur fassent du porte à porte chez les grandes entreprises, en essayant de les convaincre pour avoir une aide financière.

En fait, l'Algérie depuis quelques années passées, elle essaye d'encourager les jeunes porteurs de projets pour la mise en place des entreprises, cependant, ce qui se passe réellement dans le terrain, ne les motive pas. Malgré cette masse de dispositifs mise en disposition par le gouvernement, mais le jeune porteur de projet se trouve face à plusieurs problèmes qui le stagnent. En fait, ces entrepreneurs sont des personnes pleines de l'enthousiasme, de la vigueur, du dynamisme malgré toutes les difficultés rencontrées, avec les moyens de bord, ils arrivent à créer de la valeur. Dans chaque reprises, chaque évènement scientifique, chaque rencontre on peut voir les nouvelles idées par les porteur de projets et même des innovations qui peuvent être adoptées et accompagnées par les incubations et faire l'objet de créer une startup.

## **Conclusion**

En fin de son cursus, l'étudiant porteur de projet sortira avec un diplôme en main en plus de la création de son entreprise. Pour le financement, nous prévoyons, que les porteurs de projet et le responsable de l'incubateur fassent du porte à porte chez les responsables des grandes entreprises privées, en essayant de les convaincre pour bénéficier d'une aide financière.

## **Bibliographie**

- Albert P. et Gaynor L. (2001), « Incubators: Growing up, moving out: a review of the literature. », Cahier de recherche du CERAM Sophia Antipolis
- Allen N. et Weinberg M. (1988), « State Investment in business incubators. », *Public Administration Quarterly*, vol. 12, n°2, pp. 196-215
- Allen N. et Rahman S. (1985), « Small Business Incubators: A positive Environment for entrepreneurship. », *Journal of Small Business Management*, vol.23, n°3, pp.12-22.
- Belley, André, (1987), « Les milieux incubateurs de L'entrepreneurship ». Fondation de L'entrepreneurship, Québec
- Bruyat C. (1993), « Création d'entreprises : contribution épistémologiques et modélisation. », Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, Université de Grenoble II.
- Bygrave W.D. et al. (1993), « Theorising about entrepreneurship. », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 16, 2, p. 13-22.
- Cunningham,J.B et Lischeron,J, (1991), « Defining Entrepreneurship », *Journal of Small Business Management*, Vol 29, N° 1.
- Cooper A.C. (1984), « Contrasts in the role of incubator organizations in the founding of growth oriented companies. », *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College, p. 159-174
- Chelly A. (2007), « Les processus de génération d'opportunités entrepreneuriales : une recherche exploratoire auprès d'entrepreneur tunisien. », Thèse pour le doctorat es sciences de gestion, université du Sud Toulon-Var, Juillet, 422 p.
- Cuzin R. et Fayolle A. (2006), « Quel appui à la création d'entreprises ? », *l'Expansion Management Review*, Mars, p.92-97
- Fayolle, A et Verstraete, T, (2005), "Paradigmes et entrepreneuriat", *Revue de l'Entrepreneuriat*, No. 4(5), p. 33-52
- Fayolle,A, et Cherchem,N (2010), « culture d'entreprise , profil du dirigeant et orientation entrepreneuriale des PME : Un modèle théorique » , 10 ème congrès international Francophone sur l'entrepreneuriat et la PME, Bordeaux. France.
- Fillion L.J., (1997), « le champ de l'entrepreneuriat : historique évolution,tendances », Cahier de recherche n°97.01, HEC Montréal, 36p
- Fayolle A. (2003), « Quelques idées et suggestions pour étudier le processus entrepreneurial », *La revue des Sciences de Gestion*, n° 200, mars-avril, p.15-31.
- Hackett S.M. et Dilts D.M. (2004), « A systematic review of Business Incubation Research. », *Journal of Technology Transfer*, vol.29, p.55-8
- Gasse Y. (2002), « Les créateurs d'entreprises et les influences de leur environnement. », Acte du 6ème Congrès International Francophone sur la PME, Octobre, HEC Montréal.
- Gartner, B William, (1988), "Properties Of Emerging Organizations." *Academy of Management Review* 13(3), 429–441
- Gartner W.B. (1990), « What are we talking when we talk about entrepreneurship. », *Journal of business Venturing*, vol° 5, n°1, Janvier, p. 15-2
- Meyer S. (1987), « Business Incubators – Hatching New Companies. », *American Way* p 52 – 57
- Messeghem, K. (2001). « Peut-on concilier logiques managérial et entrepreneuriale en PME ? » Xi ème conférence de l'association Internationale de Mangement Stratégique 13-14-15 Juin
- Messeghem.k et al. (2010), « un modèle exploratoire de l'intention environnementale des dirigeants de PME/PMI tunisiennes » , 10 eme congrès international francophone en entrepreneuriat et PME



- Masmoudi, (2007), « Etude exploratoire des processus et des modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinière tunisiennes » , these de doctorat en science de gestion , Lyon3, France
- Paturel (2007), « Démarche stratégique et performance de la PME. », ERPI Éditions du Renouveau Pédagogique Inc, Sous la direction de Louis Jacques Fillion, 450 pages. (à paraître)
- Shane, S et Venkataraman , S, (2000), « The promise of entrepreneurship as a field of research » , Academy of Management Review , Vol 25, N° 01 .
- Schmitt C., Berger-Douce S. et Bayad M. (2006), « les incubateurs universitaires et le paradoxe de la relation entre université et entrepreneuriat. », acte du 7ème Congrès International Francophone sur la PME., Montpellier, octobre.
- Smilor R. et Gill M. (1986), « The new business incubator: linking talent, technology, capital & know-how. », Massachussets: Lexington Books.